

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

SALLE DU CONSEIL, 6 PLACE DE LA MAIRIE

Date de la convocation : 11 décembre 2024

Présidents de séance : Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET, Maire

Secrétaire de séance : M. Patrice HÉAS

Le Conseil municipal d'Erbray a délibéré sur les questions suivantes :

		Désignation du secrétaire de séance			
1		APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU : - 25 novembre 2024	PRISE D'ACTE		
2	DECISIONS DU MAIRE :		PRISE D'ACTE		
	1	21 novembre 2024		<p>Autorisation du virement de crédit suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépenses de fonctionnement, chapitre 011 article 60633, diminuées de 1 500 € - Dépenses de fonctionnement, chapitre 014 article 7391111, augmentées de 1 500 € <p>Ce virement fait suite à une insuffisance de crédits au compte 7391111 prévu pour les dépenses liées aux dégrèvements des jeunes agriculteurs.</p>	DEC-24-041
	2	5 décembre 2024		<p>Approbation du contrat de prestation de service pour le suivi de l'hygiène alimentaire à intervenir avec la société EUROFINs, (NANTES). Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2025, renouvelable tacitement jusqu'à résiliation d'une des parties. Le montant des prestations est évalué à 984 € HT pour 3 passages par an.</p>	DEC-24-042b
3	22 novembre 2024	<p>Approbation du contrat de prestation de service pour la maintenance des équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de ventilation avec la société ROQUET (REDON). Le contrat est conclu pour une durée de 24 mois à compter du 19 novembre 2024, renouvelable tacitement par période d'un an, jusqu'à dénonciation d'une des parties. Le montant de la prestation est de 2 240,00 € HT, révisable annuellement.</p>	DEC-24-043		

	4	27 novembre 2024	Renonciation au droit de préemption urbain pour le bien sis 2 place du Calvaire – La Touche, cadastré parcelles AB 98 et AB 145.	DEC-24-044	
	5	27 novembre 2024	Renonciation au droit de préemption urbain pour le bien sis 11 la Vallée, cadastré parcelle YT 165.	DEC-24-045	
	6	4 décembre 2024	Renonciation au droit de préemption urbain pour le bien sis 3A la Sépellière, cadastré parcelle XB 100.	DEC-24-046	
	7	5 décembre 2024	Approbation de l'avenant n°2 au marché pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement conclu avec la société ARTELIA portant : - Prolongation de la durée du marché de 6 mois, soit jusqu'au 04/12/2024 ; - Plus-value d'un montant de 1 964,54 € HT sur la phase 3 considérant la nécessité de réaliser davantage de passages caméras, partant d'interprétation des données.	DEC-24-047	
	8	6 décembre 2024	Approbation du contrat de prestation de service pour la mission de contrôle technique dans le cadre du projet de construction de vestiaires et d'un club house avec la société QUALICONSULT (CARQUEFOU) pour un montant de 3 990,00 € HT.	DEC-24-048	
	9	6 décembre 2024	Approbation du contrat de prestation de service pour la mission de Coordination, Sécurité et Protection de la Santé dans le cadre du projet de construction de vestiaires et d'un club house avec la société ATAE (ST SEBASTIEN SUR LOIRE) pour un montant de 2 990,00 € HT.	DEC-24-049	
	FINANCES - BUDGET <i>Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET</i> 3 Décision modificative n°2 – budget annexe assainissement collectif (<i>DEL-24-067</i>)				ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
	RESSOURCES HUMAINES <i>Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET</i> 4 Adhésion au Comité d'œuvres Sociales (COS44) (<i>DEL-24-068</i>)				ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
	DIVERS <i>Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET</i> 5 Convention de prestation avec le service assistance archives du CDG44 (<i>DEL-24-069</i>)				ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
	ASSAINISSEMENT COLLECTIF <i>Rapporteur : Simon VIVIEN</i> 6 Redevance de l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Fixation de la contre-valeur au titre de la redevance pour la performancE des systèmes d'assainissement collectif (<i>DEL-24-070</i>)				ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

7	ASSAINISSEMENT COLLECTIF Rapporteur : Simon VIVIEN Régie assainissement – tarifs assainissement collectif 2025 (<i>DEL-24-071</i>)	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
8	ASSAINISSEMENT COLLECTIF Rapporteur : Simon VIVIEN Règlement du service assainissement collectif (<i>DEL-24-072</i>)	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

ERBRAY, le 17 décembre 2024

Affichage et mise en ligne sur le site internet le : 19 décembre 2024

